

REVENUS

	BUDGET 2017	BUDGET 2018	POURCENTAGE DE VARIATION
Taxes Foncière - Estérel	1 394 707 \$	1 397 832 \$	0.22%
Taxes Foncière - Estérel Affectation Surplus ¹	- \$	67 000 \$	100.00%
Taxes - Agglomération	664 736 \$	689 638 \$	3.75%
Taxes - Dette à l'ensemble	490 208 \$	505 715 \$	3.16%
Taxes - Sûreté du Québec	227 867 \$	254 368 \$	11.63%
Taxes - MRC des Pays-d'en-Haut ²	114 471 \$	113 331 \$	-1.00%
Matières résiduelles (MRC) ²⁻³	76 200 \$	96 250 \$	26.31%
Autres revenus	603 811 \$	643 263 \$	6.53%
Affectation du surplus ¹	107 000 \$	40 000 \$	-62.62%
TOTAL DES REVENUS	3 679 000 \$	3 807 397 \$	3.49%

DÉPENSES

	BUDGET 2017	BUDGET 2018	POURCENTAGE DE VARIATION
Dépenses - Agglomération	664 736 \$	689 638 \$	3.75%
Dépenses - MRC des Pays-d'en-Haut	168 547 \$	177 374 \$	5.24%
Conseil Municipal ⁴	143 061 \$	155 194 \$	8.48%
Application de la Loi	51 000 \$	51 000 \$	0.00%
Gestion Financière et Administrative	427 695 \$	432 976 \$	1.23%
Administration – Autres	73 700 \$	66 524 \$	-9.74%
Service de Protection	315 522 \$	319 100 \$	1.13%
Sûreté du Québec	227 867 \$	254 368 \$	11.63%
Travaux publics – Réseau routier	443 427 \$	462 066 \$	4.20%
Approvisionnement / Traitement de l'eau ⁵	116 844 \$	135 946 \$	16.35%
Hygiène du milieu	17 680 \$	15 000 \$	-15.16%
Environnement	62 356 \$	62 889 \$	0.85%
Contrôle biologique / Insectes	110 100 \$	110 100 \$	0.00%
Urbanisme et Développement	100 053 \$	100 592 \$	0.54%
Loisirs et Culture	130 410 \$	126 233 \$	-3.20%
Frais de financement	18 032 \$	5 085 \$	-71.80%
Service de la dette à long terme	575 870 \$	603 312 \$	4.77%
Immobilisations ¹	32 100 \$	40 000 \$	24.61%
TOTAL DES DÉPENSES	3 679 000 \$	3 807 397 \$	3.49%

Nadine Bonneau

Nadine Bonneau, Trésorière / 19 janvier 2018

¹ La taxe « Affectation Surplus » permet d'équilibrer les revenus et les dépenses budgétés pour la première fois depuis plusieurs années tout en réservant le surplus uniquement au paiement des immobilisations et au remboursement de la dette à long terme.

² Malgré la taxe de la MRC à la baisse, le taux unitaire pour les matières résiduelles augmente de 50 \$, soit de 200 \$ à 250 \$.

³ Le taux pour les matières résiduelles inclut les dépenses telles que le ramassage des bacs après la cueillette et autres frais.

⁴ En 2017, un siège sur le Conseil était vacant.

⁵ L'état du réseau d'égout à l'usage exclusif de l'hôtel n'est pas bien connu (peu documenté).

Le Conseil a décidé de mandater des experts afin de faire un état de la situation aux frais d'Estérel Resort.